

PROJETS JEUNES

Engagez un jeune en alternance !

Insertion dans les métiers de l'enfance

Financement du coût salarial d'un jeune en alternance et d'une partie du temps de travail du tuteur

2015-2016



Des informations sur le projet ?

Vous pouvez:

- Télécharger la brochure détaillée du projet « insertion dans les métiers de l'enfance » sur <http://bit.ly/insertionMAE>. Possibilité d'envoi sur simple demande par mail.
- Nous contacter par mail ou par téléphone et nous répondrons à toutes vos questions.
- Participer à l'une de nos séances d'informations régionales entre le 20 avril et le 21 mai 2015.



APEF—PROJETS JEUNES

Square Saintelette, 13-15
1000 Bruxelles

Téléphone : 02/229.32.52

Mail : projets.jeunes@apefasbl.org



Les centres d'insertion partenaires:

Mission Locale d'Ixelles
Place du Champ de Mars, 4 à 1050 Ixelles
02/515.77.40

Centre Européen du travail
Rue des Tanneries, 1 à 5000 Namur
081/83.05.19

Chantier asbl
Rue de la Vieille Place, 51 à 6001 Marcinelle
071/56.04.31

Braseap asbl, Erquelinnes
Rue Albert Ier, 269 à 6560 Erquelinnes
071/55.65.06

Comment participer ?

Envoyez par mail la **déclaration d'intérêt** disponible sur

<http://bit.ly/insertionMAE> à
projets.jeunes@apefasbl.org



LE PROJET

Contexte

Avec le soutien du gouvernement fédéral, les Fonds sociaux de la Commission Paritaire 332 développent entre 2014 et 2016 plusieurs projets-pilotes en faveur de **l'insertion des jeunes de moins de 26 ans** dans les institutions de ses secteurs de la Région Bruxelles-Capitale et de la Région Wallonne.

Un de ces projets vise à permettre à des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, intéressés par le secteur des métiers de l'enfance, de s'y intégrer professionnellement grâce à un parcours de qualification suivi par des centres d'insertion socio-professionnelle partenaires.

Après avoir été orienté et avoir suivi une formation de base de 100h « décret ATL », le jeune entre en formation qualifiante à mi-temps et peut être engagé pour l'autre mi-temps dans un milieu d'accueil du secteur.

Les filières du projet

- Auxiliaire de l'enfance
- Educateur (A2)

LE FINANCEMENT ET LES MODALITÉS

Profil du jeune

- Avoir moins de 26 ans au 1er janvier 2015
- Être inscrit comme demandeur d'emploi
- Ne pas avoir le CESS
- Être déjà accompagné par un centre d'insertion partenaire

Le financement pour les milieux d'accueil d'enfants du secteur 3-12 ans

- Pour le jeune
 - * Cout salarial du jeune à mi-temps (forfait de 900€/mois)
 - * Les frais de déplacement du jeune
 - * Indemnités et avantages selon les dispositions légales
- Pour le tuteur
 - * Partie du temps de travail du tutorat (10% ETP)
 - * Formations tutorat gratuites

Conditions de base « employeurs » pour participer au projet

- Faire partie de la CP 332 ou être une institution Emploi-Jeune collaborant déjà avec le Fonds ET
- Être reconnu par l'ONE en ce qui concerne l'accueil des enfants de 3 à 12 ans

Timing

- Début du contrat entre le 1er mai et 1er décembre 2015
- Contrat de travail à mi-temps financé jusqu'au 30 juin 2016 au plus tard, jusqu'à la fin de la formation du jeune

LE PARCOURS DU JEUNE

